Informations de base

1997/0925(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord EEE: modification de l'annexe XI (télécommunications) **Subject** 3.30.03 Télécommunications, transmission de données, téléphonie 6.40.01 Relations avec les pays de l'EEE/AELE	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	RELA Relations économiques extérieures		
Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2072	1999-01-29

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/06/1997	Publication de la proposition législative	SEC(1997)1213	Résumé
06/11/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/12/1997	Vote en commission		
29/01/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
29/01/1999	Fin de la procédure au Parlement		
10/02/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0925(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 000

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/09491

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0617/1997 JO C 014 19.01.1998, p. 0050-0059	17/12/1997	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		**Référence**	**Date**	**Résumé**
Document de base législatif		SEC(1997)1213	23/06/1997	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2000/0210 JO L 035 10.02.2000, p. 0037	Résumé

Accord EEE: modification de l'annexe XI (télécommunications)

1997/0925(CNS) - 17/12/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé sans débat le projet de décision du comité mixte de l'EEE.

Accord EEE: modification de l'annexe XI (télécommunications)

1997/0925(CNS) - 29/01/1999

Accord EEE: modification de l'annexe XI (télécommunications)

1997/0925(CNS) - 23/06/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: le projet de décision du comité mixte de l'EEE vise la modification de l'annexe XI de l'accord sur l'EEE en vue d'ajouter l'acquis adopté récemment dans le domaine des services de télécommunications. CONTENU: afin de garantir la sécurité et l'homogénéité juridiques requises, le comité mixte de l'EEE doit intégrer toute la législation communautaire pertinente à l'accord sur l'EEE dès que possible après son adoption. A cette fin, le comité mixte devrait adopter la directive 95/62/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'application de la fourniture d'un réseau ouvert (ONP) à la téléphonie vocale. La Norvège et l'Islande sont prêtes à accepter cet acte sans modification substantielle. Néanmoins, le Liechtenstein a demandé une dérogation en qui concerne le délai de mise en oeuvre de la directive : -ce pays devra se conformer à la directive au plus tard pour le

01.01.1998, -au terme de cette période, le comité mixte de l'EEE fera le point de la situation afin d'apporter des modifications éventuelles au dispositif afin de prendre en considération les mesures adoptées pour l'exploitation du réseau de téléphonie publique fixe au Liechtenstein. Ce pays s'engage toutefois à mettre tout en oeuvre pour appliquer la directive.